

ADMISSION POST-BAC 2012

mémo

phase de candidature

Une seule adresse à retenir : <http://www.admission-postbac.fr>

Je dois posséder une adresse mail personnelle valide

Je conserve **précieusement** mon code d'accès qui doit rester **confidentiel**.

1 - Formulation de mes vœux de poursuite d'études :
du vendredi 20 janvier au mardi 20 mars au plus tard.

ne pas attendre le dernier jour !

⇒ Je ne peux plus ajouter de vœux au-delà de cette date

2 - Modification de mon dossier :

jusqu'au lundi 2 avril 2012 au plus tard.

⇒ Je saisis mes notes, appréciations, lettre de motivation, CV, etc.

⇒ Je peux retirer des vœux mais attention :

tout vœu validé entre le 20 janvier et le 2 avril ne peut plus être supprimé.

⇒ Je valide obligatoirement tous mes vœux

(les vœux dématérialisés et les vœux pour lesquels une version papier est demandée).

⇒ J'imprime obligatoirement chaque fiche de vœux.

3 - Constitution des dossiers « papier » :

jusqu'au lundi 2 avril au plus tard.

⇒ Je constitue, le cas échéant, mes dossiers de candidature « papier »
comme indiqué spécifiquement pour chaque formation demandée.

⇒ J'expédie, moi-même, chaque dossier dans les délais impartis (*le cachet de la poste faisant foi*).

⇒ Je m'assure de la bonne réception par les établissements destinataires
de mes dossiers de candidature en consultant régulièrement mon compte post-bac.

4 - Classement de mes vœux :

jusqu'au jeudi 31 mai 2012.

⇒ J'apporte le plus grand soin au classement de mes vœux d'orientation car :

- à partir d'une proposition obtenue, tous mes vœux suivants seront automatiquement annulés
- un vœu pour une formation non contingentée (L1) sera traité tout comme un vœu pour une formation sélective. Une formation non contingentée placée en 1^{er} vœu conduit automatiquement à une affectation sur cette formation.

Cette année le logiciel de notes a changé, en conséquence, **je dois saisir dans mon dossier :**

- **toutes les notes et appréciations de mes bulletins de 1^{ère}**
- **l'appréciation générale finale de chacun de mes bulletins de T^{ale}.**

**Je dois vérifier toutes les données me concernant
et signaler, sans délai, toute anomalie observée au secrétariat scolarité.**



ADMISSION POST-BAC 2012

mémo

phases de proposition d'admission

3 phases de proposition d'admission vont se succéder :

Phase 1 : du jeudi 7 juin 14h au mardi 12 juin 14h

Phase 2 : du jeudi 21 juin 14h au mardi 26 juin 14h



Phase 3 : du samedi 14 juillet 14h au jeudi 19 juillet 14h

- ➔ Je consulte mon dossier à **chaque phase** d'admission
- ➔ Je réponds par internet à la proposition qui m'est faite **dans les délais impartis.**
(au cours de chaque phase une proposition au maximum pourra m'être faite, elle correspond au vœu le mieux placé dans ma liste, les vœux « inférieurs » sont alors automatiquement supprimés).

attention !!!

**En l'absence de réponse de ma part,
au plus tard aux dates indiquées ci-dessus,
ma candidature est supprimée.**

à chaque proposition, 4 réponses sont possibles :

OUI définitif	J'accepte cette proposition, aucune autre proposition ne me sera faite ultérieurement
OUI mais	J'accepte cette proposition mais je maintiens ma candidature sur des vœux mieux placés sur ma liste. Je participe aux phases d'admission suivante. Si une nouvelle formation mieux placée dans mes vœux m'est proposée aux deux phases suivantes, je perdrai mes droits sur la proposition actuelle.
NON mais	Je refuse la proposition mais je maintiens ma candidature sur des vœux mieux placés dans ma liste.  Je perds ma place sur cette proposition et ne suis pas sûr d'avoir d'autres propositions. Je ne pourrai plus être admis(e) dans la formation que je refuse.
NON	Je refuse la proposition et ne suis plus candidat pour aucune formation figurant sur ma liste de vœux.
	Je dois consulter mon dossier électronique tant que je n'ai pas répondu « OUI définitif »

Inscription administrative :

Je réponds « **OUI définitif** » à la proposition qui m'est faite, un message me précise alors les modalités d'inscription à cette formation (dossier d'inscription, délais spécifiques à respecter, etc.).



ADMISSION POST-BAC 2012
mémo
procédure complémentaire

**Je n'ai pas obtenu
de proposition d'admission**

ou

**j'ai oublié de me porter candidat(e),
je peux encore candidater sur places vacantes
à partir du vendredi 22 juin 2012**

dans le cadre de la procédure complémentaire :

1 – Je m'inscris sur <http://www.admission-postbac.fr>
et me porte candidat(e) uniquement
sur des formations offrant des places vacantes (y compris en L1),

attention !!! le nombre de candidatures est limité à 12.

2 – Je consulte très régulièrement ma messagerie et mon dossier car
une proposition peut m'être faite à tout moment par e-mail
(à l'adresse électronique mentionnée dans mon dossier).

3 – Je réponds « **oui** » ou « **non** »
- dans **un délai d'une semaine jusqu'au 31 août**
- dans **un délai de 24 heures à partir du 1^{er} septembre**.

*Je réponds « oui » : j'accepte cette proposition,
toutes mes autres candidatures sont rendues automatiquement caduques,
aucune autre proposition ne me sera faite ultérieurement.*

très important !!! 4 – J'accepte une proposition et
je contacte mon établissement d'accueil
pour procéder à mon inscription administrative.

Fin de la procédure complémentaire :
samedi 15 septembre 2012